



QUESTION/ENGAGEMENT

Déposer la liste des terminaux à travers le monde pour lesquels les méthaniers ont des contraintes de marée pour atteindre le quai.

RÉPONSE

La question concerne des exemples de terminaux pour lesquels l'accès au quai GNL s'effectue avec une contrainte de marée, c'est à dire pour lesquels l'accès est impossible à certaines périodes à cause de la marée. Les conséquences de la marée sont la hauteur d'eau et le courant si on est dans un estuaire. Il convient de distinguer plusieurs cas.

1. Si l'espace pour manoeuvrer dans l'estuaire est très réduit et/ou les courants à quai sont très importants, les possibilités d'accès se réduisent aux étales de pleine mer et de basse mer. C'est le cas par exemple pour le terminal méthanier de Dahej, dans la baie de Khambat en Inde.

Ce n'est pas le cas pour Rabaska pour lequel l'espace de manoeuvre est très large et où il n'y a pas de contraintes liées au courant.

2. Si de plus la profondeur n'est pas suffisante à la basse mer, les possibilités d'accès se réduisent aux étales de pleine mer. C'est le cas pour les sites suivants :
 - Terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne dans l'estuaire de la Loire en France
 - Terminal méthanier de Huelva sur le Ria de Huelva en Espagne
 - Terminal méthanier d'Isle of Grain sur la rivière Medway au Royaume-Uni
 - Usine de liquéfaction de Bonny dans l'estuaire de la Bonny River au Nigéria
 - Usine de liquéfaction de Kenai en Alaska

Ce n'est pas non plus le cas pour Rabaska.

3. Hors estuaire ou pour les sites où il n'y a pas de contraintes de courant, mais uniquement une contrainte de hauteur d'eau dans le chenal, l'accès peut se faire à marée montante et descendante et mi-marée, avec une

fenêtre de marée plus ou moins large selon les conditions locales. C'est le cas pour les sites suivants :

- Terminal méthanier de Zeebrugge en Belgique
- Terminal méthanier d'Everett sur la Mystic River au Massachusetts (USA)

C'est le cas pour le terminal de Rabaska, pour lequel l'accès au quai ce fait en passant par la Traverse du Nord, qui est un chenal dragué d'une longueur de 16,6 NM (30 km) et de 12,5 mètres de profondeur d'eau à marée basse. Le passage du méthanier chargé ne peut se faire que s'il y a une profondeur d'eau suffisante dans la Traverse du Nord afin de garantir la manœuvrabilité du navire (contrainte sur le dégagement sous quille en s'imposant de plus une marge supplémentaire de 0,5 m par rapport aux règles de la Garde côtière canadienne). Cependant, la hauteur de marée requise est faible (hauteur requise d'environ 1,61 m) compte tenu du faible tirant d'eau des méthaniers par rapport à des navires de taille similaire comme les pétroliers. Cela conduit à une fenêtre de marée importante pour le passage des méthaniers dans la Traverse du Nord :

- 21 heures/24 pour les cycles de marée de faible amplitude
- 16,75 heures/24 pour les cycles de marée de forte amplitude